



# AGRICULTURE & COLLECTIVITÉS :

## Un avenir commun pour nos territoires

[chambres-agriculture.fr](http://chambres-agriculture.fr)



**CHAMBRES  
D'AGRICULTURE**  
FRANCE

# L'AGRICULTURE, LEVIER DE DÉVELOPPEMENT DE NOS TERRITOIRES

Le monde agricole fait face à de profonds bouleversements : pression économique, concurrence accrue, perte d'attractivité, contraintes réglementaires et déprise territoriale. Ce constat appelle à une mobilisation collective des acteurs publics, dont les collectivités et les Chambres d'agriculture.

Ensemble, nous avons un rôle à jouer pour valoriser les atouts de l'agriculture, soutenir ses dynamiques positives et renforcer son attractivité.

## L'AGRICULTURE, PRODUCTRICE DE MATIÈRES PREMIÈRES ALIMENTAIRES ET NON ALIMENTAIRES :

- Une contribution directe à la souveraineté alimentaire
- Un approvisionnement structurant différents circuits de distribution, y compris ceux relevant de l'aide alimentaire
- Une production de biomasse et d'énergie participant aux objectifs de transition énergétique
- Une contribution significative aux exportations françaises

## L'AGRICULTURE, CONTRIBUTRICE DE LA VIE DES TERRITOIRES :

- Une présence humaine, ancrée dans tous les territoires
- Des services proposés à toute la population, comme le déneigement
- Une contribution à la formation et à l'accompagnement vers l'emploi
- L'éducation au vivant et à l'alimentation

## L'AGRICULTURE, GÉNÉRATRICE DE VALEURS :

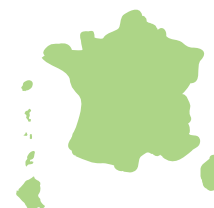
- Des emplois directs et induits, ancrés dans les territoires
- Des filières territorialisées créatrices de valeur ajoutée
- Une contribution à l'activité touristique des territoires
- Une valorisation des traditions, des métiers et des savoir-faire locaux

## L'AGRICULTURE, AU CŒUR D'EXTERNALITÉS ENVIRONNEMENTALES POSITIVES :

- L'occupation de l'espace et l'aménagement des paysages
- La gestion de la biodiversité
- La prévention des risques naturels, notamment incendies et inondations ainsi que l'atténuation des effets liés à la déprise rurale
- La limitation de l'artificialisation des sols dans certains territoires

## CHIFFRES CLÉS DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE\*

### Une dynamique à préserver



**1<sup>er</sup>**  
pays agricole  
de l'Union européenne



Le secteur agri-agro  
représente  
**3,5 %**  
du PIB national



**40 %**  
du territoire  
est consacré à  
l'agriculture



**390 000**  
exploitations  
agricoles



**14 %**  
d'entre elles  
en agriculture  
biologique



**+60 %**  
des communes comptent  
au moins 1 exploitation agricole



**710 000**  
employés  
dans le secteur  
agricole, sylvicole ou  
halieutique soit 2% de  
la population active



**1 milliard**  
de repas servis  
chaque année dans  
les cantines



\*sources diverses de 2019 à 2025

# AGRICULTURE ET COLLECTIVITÉS : DES ENJEUX MAJEURS À RELEVER ENSEMBLE

De nombreuses préoccupations communes liées aux enjeux agricoles attendent les collectivités et les Chambres d'agriculture ces prochaines années : renouvellement de génération, préservation des ressources naturelles, adaptation au changement climatique, alimentation de proximité et de qualité...

Ce n'est que par une collaboration étroite que nous pourrons agir sur les leviers concrets identifiés pour y répondre.

**Les Chambres d'agriculture peuvent vous accompagner, vous aider et vous conseiller pour agir.**



## RENOUVELER LES GÉNÉRATIONS AGRICOLES

**Coordonner les projets d'installation et de transmission** (diagnostic installation ou cédants, appel à candidature, mise en relation...)

**Soutenir l'installation** par des aides financières ciblées

**Aménager les territoires** pour accueillir les futurs agriculteurs et leurs familles (services, logement, mobilité...)

**Promouvoir et valoriser les métiers agricoles** pour attirer et engager les jeunes générations



## FAIRE FACE À LA PRESSION FONCIÈRE

**Maintenir les trajectoires de Zéro Artificialisation Nette** pour protéger les terres agricoles

**Reconquérir les friches (y compris industrielles) et les terres inexploitées**, en y réintroduisant des usages agricoles ou forestiers

**Anticiper la protection du foncier** dans les différents documents d'urbanisme, en définissant des zonages pertinents et cohérents

**Réhabiliter les espaces bâtis** pour limiter la construction et la consommation de foncier agricole



## ASSURER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

**Promouvoir une alimentation durable et de qualité** dans les cantines municipales

**Soutenir la commande publique** pour y intégrer des critères géographiques

**Inciter à l'achat de produits français, locaux et de terroirs** dans tous les circuits d'approvisionnement

**Afficher l'origine des produits** dans l'ensemble des lieux de distribution et de consommation



## S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

**Soutenir les transitions agricoles** vers des systèmes durables, résilients et sobres en ressources

**Déployer des stratégies territorialisées de gestion de l'eau**, adaptées aux besoins des filières et aux réalités locales

**Développer les énergies renouvelables** en conciliant souveraineté énergétique et maintien du potentiel agricole

**Accompagner l'agrivoltaïsme** en s'appuyant sur les chartes territoriales, portées par les Chambres d'agriculture



## RENFORCER LE DIALOGUE ENTRE ACTEURS DES TERRITOIRES

**Instaurer des espaces de dialogue** entre citoyens, acteurs ruraux et agriculteurs pour renforcer l'acceptabilité des projets agricoles

**Soutenir les projets collectifs agricoles** (transformation, stockage, distribution, matériel...) en mobilisant les fonds issus de la compensation collective agricole

**Favoriser l'engagement des agriculteurs** dans la vie démocratique locale

**Anticiper et planifier les projets d'aménagement** pour garantir l'accès aux terres et la continuité de l'activité agricole

# LES CHAMBRES D'AGRICULTURE : VOS PARTENAIRES DE PROXIMITÉ, EXPERTS ET ENGAGÉS PRÈS DE VOUS

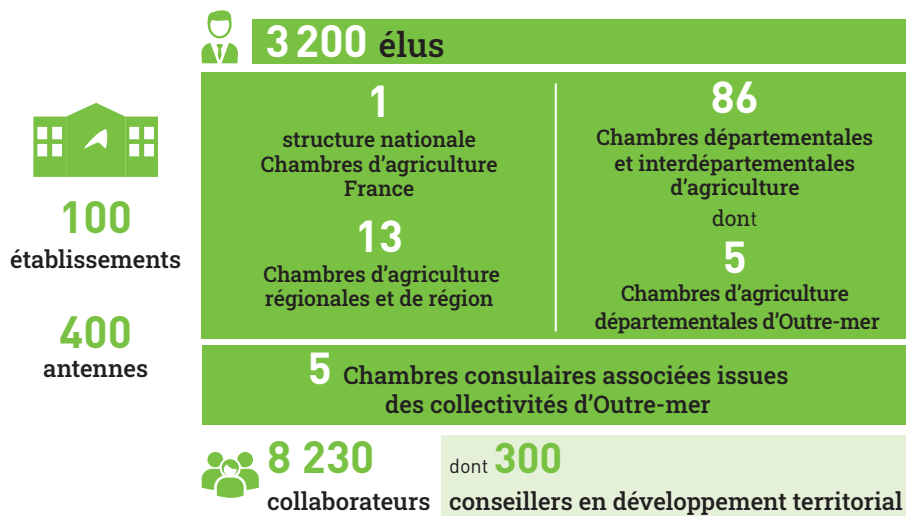
# TERRALTO

ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

Créées par la loi en 1924, les Chambres d'agriculture sont des établissements publics, pilotés par des élus professionnels, ancrés dans tous les départements, régions et territoires d'Outre-mer. Elles mettent à disposition des collectivités leur **triple expertise**.



## LE RÉSEAU EN CHIFFRES



## UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR L'AVENIR DE VOS TERRITOIRES

Les Chambres d'agriculture via **TERRALTO**, l'offre de services **100% dédiée aux collectivités**, accompagnent les projets des collectivités et des territoires à travers des solutions globales et transversales prenant en compte vos enjeux locaux.

### NOS OFFRES DE SERVICES

Nous vous accompagnons à chaque étape de vos projets territoriaux :

#### Accompagner

des projets, de l'émergence à la réalisation, en mobilisant les acteurs du territoire

#### Intervenir

comme facilitateur-médiateur en favorisant le dialogue territorial

#### Favoriser

l'acceptabilité de projets par la coordination des acteurs

#### Rechercher

des financements pour faire avancer les projets

#### Animer

des démarches prospectives avec les acteurs locaux par des méthodes adaptées

#### Accompagner

la structuration et l'évolution de filières économiques



Pour en savoir plus



# AGRICULTURE & COLLECTIVITÉS :

## Un avenir commun pour nos territoires

Chambres d'agriculture France  
9 Avenue George V - 75008 Paris  
Contact : [territoires@france.chambres-agriculture.fr](mailto:territoires@france.chambres-agriculture.fr)

Octobre 2025 - ©Photos : Fotolia / Getty images

